

Les TIC, outils des subalternes ?

Publié dans la Revue Afroscopie, « Leadership féminin et action politique – le cas des communautés africaines du Canada », Paris : L'Harmattan, 220p., pp. 85-108, décembre 2013.

Imaginez que vous tenez votre téléphone portable – je suis convaincue que vous en possédez au moins un – bien serré entre les mains et que vous le dirigez devant vous, bras tendus ou pas. Imaginez encore à partir de la pointe de ce téléphone un faisceau lumineux qui dessine une ligne, droite, jusqu'à l'infini. De part et d'autre de cette ligne, le monde se divise en deux parties tout à fait inégales. Ceux, minoritaires, qui pensent et disent être missionnés pour aider, soutenir, apporter appui aux autres, majoritaires de l'autre côté de la ligne. Les premiers ont jugé que les seconds en ont besoin sans même que les seconds aient été consultés. Les premiers pensent que les technologies de l'information et de la communication (TIC), dont les réseaux sociaux numériques, ouvrent des portes magiques aux seconds qui souffrent d'inégalités et décident de quelle inégalité il s'agit. Les premiers ont la parole. Les seconds ne l'ont pas. Les premiers ont les espaces pour s'exprimer. Les seconds ne les ont pas. Les premiers ont du temps. Les seconds n'en ont plus depuis longtemps. Les premiers sont dominants. Les seconds sont subalternes (Spivak 1988a). Les premiers ont l'arrogance des savoirs et de ce qui fait savoir. Les seconds ont des savoirs invisibles dont personne y compris eux-mêmes ne sait ou ne veut savoir qu'ils sont des savoirs. Les premiers sont globalement des « vieux mâles blancs » et se situent en Occident¹. Les seconds sont massivement des jeunes femmes noires pauvres vivant dans des quartiers populaires des grandes métropoles ou en milieu rural, notamment en Afrique.

Vous la voyez cette ligne ?

Evidemment, ce n'est pas aussi simple. Les dominants ne sont pas tous regroupés du même côté de la ligne par exemple. Comme les subalternes. De part et d'autre, les éléments se croisent. Il y a au sein de ce que j'ai préalablement identifié comme le « côté des subalternes » des dominants et au sein du « côté des dominants » des subalternes. D'où la complexité des défis qui se sont toujours posés aux femmes en général et aux Africaines en particulier. Les rapports de domination que les femmes vivent sont multiples. Ils sont liés à leur appartenance de sexe – on parle de rapports sociaux de sexe et des inégalités de genre liés aux relations sociales construites par la division sexuelle du travail, domestique et de reproduction pour les femmes, de production pour les hommes (Kergoat 2000) –, mais aussi à leur appartenance de classe – une femme de classe moyenne vivra plus d'inégalités sociales

¹ Le terme « Occident » désigne les pays d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande et leurs socialisations. Ces régions du monde se considèrent elles-mêmes et sont considérées par les organisations internationales, et par une partie des organisations de la société civile au niveau global, comme au « Nord ». C'est dans cette région que se décident globalement les politiques de TIC (l'ensemble des politiques relatives à la réglementation des usages des TIC). Ce « Nord » s'oppose à un « Sud » et, selon le théoricien littéraire palestinien Edward Saïd, à l'« Orient » (l'Autre), qui est « une création de l'Occident, son double, son contraire, l'incarnation de ses craintes et de son sentiment de supériorité tout à la fois » (Saïd 1997).

qu'une femme riche et bien moins qu'une femme pauvre –, et de « race »² – les multiples histoires coloniales ont forgé des hiérarchies raciales et ethniques. Ces rapports de domination sont cumulés et imbriqués. Lutter pour la justice sociale sous le prisme de la déconstruction d'un seul d'entre eux, ou de deux parmi les trois, c'est prendre le risque à un instant « t » de passer de « l'autre côté ». Aussi parle-t-on de rapports imbriqués de domination de genre, de classe, de « race » (Dorlin 2009).

Les Africaines ajoutent à la liste de ces dominations auxquelles elles sont confrontées celle entre les générations, le continent connaissant à la fois une population majoritairement très jeune et des relations spécifiques entre aînés et jeunes marquées par une série de droits et devoirs qui ajoutent aux facteurs de subalternité : les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, n'ont pas la parole. Ils-elles ne disent pas ce qu'ils-elles pensent. Ils-elles ne peuvent pas parler en leur nom. D'ailleurs, les Africaines aînées n'ont-elles pas tendance à reproduire en leur sein un discours sur l'aide, le soutien, l'appui, la libération, l'autonomisation, l'émancipation des jeunes, ce que les Occidentaux font pour les démunis, les marginalisés, les pauvres, les discriminés, les femmes, c'est-à-dire, elles-mêmes ? N'est-ce pas contre-productif ? Ces questions appellent réponses.

Empowerment : miroir déformant de l'autonomie

Revenons tout d'abord sur ces termes d'autonomisation et d'émancipation. Les institutions utilisent « empowerment ». Le mot est aujourd'hui tellement galvaudé qu'il a été facilement réapproprié par les organisations de femmes et féministes y compris en Afrique. Or, quand il est utilisé, couplé avec le mot « femmes », il signifie automatiquement « femmes noires économiquement exclues et politiquement marginalisées » (McFadden 2010), si bien que ce terme n'est pas neutre au genre, à la classe, à la « race ». Il est utilisé dans le but d'intégrer les femmes du Sud dans les ordres du jour des institutions internationales, elles-mêmes au service de la mondialisation. Cette mondialisation, pour laquelle les TIC sont désormais consubstantielles, est néolibérale dans le sens où elle est basée sur une économie et une idéologie qui valorisent les libertés économiques (libre-échange, liberté d'entreprendre, libre choix de consommation, de travail, etc.), la libre concurrence entre les entreprises privées au détriment de l'intervention de l'État, et la globalisation des échanges de services, de biens et des facteurs de production correspondants (capital, travail, connaissance...) qui forment des marchés mondiaux. Dans ce contexte, l'autonomisation des femmes du Sud n'est pas décidée par les principales concernées et les politiques qui favorisent cette autonomisation sont dictées par des intérêts qui par définition laissent celles à qui elles s'adressent en position de subalternes. En n'ayant pas décidé ce qui est bon pour elles, en n'ayant pas eu l'occasion d'en débattre, les « autonomisées » restent là où on les a prises au départ, c'est-à-dire marginalisées, au Sud, noires, pauvres, jeunes, etc. Leurs savoirs n'ont pas été pris en compte. L'empowerment traduit une vision du haut vers le bas. Hiérarchisée. Elle ne se conjugue pas avec égalité et justice.

² Dans l'ensemble de ce texte, j'utilise le terme « race », entendu comme construction sociale et non donnée biologique entre guillemets. J'entends ainsi rendre compte d'une réalité objective liée à la discrimination de « race » (au sens large, incluant les Noirs, les Blancs, les métis), comme les Afro-américains peuvent y faire référence (Davis 1983). Même si ce terme « race » n'est pas toujours réapproprié par les Africains francophones, qui privilégient le terme « ethnie », je ne souhaite pas intervenir dans le débat qui différencie ce concept à ceux d'« ethnie » et d'« ethnicité » qui décrivent des situations politiques très précises (Cahen 1994).

La colonialité numérique : version contemporaine des rapports de domination

Cette mise au point accomplie, tachons maintenant de qualifier le système qui régit les relations sociales entre les personnes, entre les populations, entre les populations et les États, entre les États au niveau global. Anibal Quijano réunit l'ensemble des rapports de domination sous le terme générique de « colonialité du pouvoir » et précise que la colonialité est constitutive de la modernité et diffère en cela du colonialisme, qu'elle a précédé, accompagné, dépassé. Le sociologue péruvien précise qu'elle est une forme spécifique et historicisée des rapports de domination entre États et sociétés. Il la définit ainsi : « La colonialité du pouvoir [...] inclut, normalement, les rapports seigneuriaux entre dominants et dominés ; le sexism et le patriarcat ; le familismo (jeux d'influence fondés sur les réseaux familiaux), le clientélisme, le compadrazgo (copinage) et le patrimonialisme dans les relations entre le public et le privé et surtout entre la société civile et les institutions politiques » (Quijano 1994). Ce qui me semble intéressant de souligner est qu'à l'époque contemporaine la colonialité du pouvoir se traduit par des échanges économiques et financiers accélérés mais aussi par une importante ingérence épistémique des États et entreprises du secteur privé d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord sur les États dits du Sud. Cette accélération épistémique est rendue possible par les usages des TIC qui depuis un peu plus de vingt ans tendent à rendre immédiat et à automatiser un hypothétique et nécessaire lien entre les individus qui composent les sociétés et à ce titre nourrissent les fantasmes comme les innovations d'une hypermodernité (et non de postmodernité³), qui irait au-delà de la post-modernité. Ignorer cette colonialité du pouvoir simplifierait certes l'argumentaire selon lequel la société dite « de l'information » produit des inégalités de genre (on utilise plus aisément le terme générique de « fracture numérique de genre »), ou des inégalités Nord/Sud, mais amputeraît l'analyse de sa contextualisation, à savoir la mondialisation des rapports sociaux, tout autant qu'économiques, politiques et épistémiques.

En effet, cette hypermodernité, tout en s'inscrivant dans le contexte historique de la modernité, conjugue les notions d'excès, de surabondance, de surenchère, d'exagération (Aubert 2004 : 36-41 ; Ascher 2004), dans un contexte de mondialisation d'origine capitaliste. Elle s'étend par l'intermédiaire des usages des TIC et bouleverse alors le rapport des individus sociaux au temps et à l'espace. On constate que la « société de l'information » alimente, renforce tous les rapports de domination et est susceptible d'en créer de nouveaux, multiformes, consubstantiels (Palmieri 2011). Elle peut renforcer les hiérarchies de genre, de classe, de « race », géographiques et les systèmes qui les fondent. La « société de l'information » s'apparente alors davantage à ce que je nomme une *société numérique colonialitaire* (ce qui se rapporte à la colonialité du pouvoir).

Dans cette société, l'utilisation quotidienne des TIC modifie les relations sociales sans pour autant que cela soit représenté par tout un chacun comme tel. Cette intrusion forme alors la violence épistémique de l'Occident sur le reste du monde (Spivak 1988b). Gayatri Chakravorty Spivak précise que la mondialisation, qui mixe accélération du commerce mondial et du capital financier, provoque « une empiricisation du virtuel » (Spivak 2008). Par la mondialisation, le cyberspace remplace ainsi le théorique par l'empirique. La philosophe indienne suggère que dans cet espace, l'information vient remplacer l'argent en tant que monnaie d'échange, ce qui place « le sujet » à la fois en situation de contrôleur et de contrôlé

³ Avec l'option de privilégier le terme « colonialité » à celui de « post-colonialisme » ou encore de « postcolonialisme », le terme « hypermodernité » est choisi pour qualifier une époque marquée par la pénétration accélérée des TIC dans la vie quotidienne. Cette intrusion quotidienne ne remet en rien en cause le *continuum* de la colonialité du pouvoir mais la renforce. Elle ne s'y substitue pas (Chivallon 2007 : 387-402).

(*ibid.*). Par exemple, la terminologie « pesanteurs socioculturelles et religieuses » forme la violence épistémique à laquelle les organisations de femmes ou féministes sont amenées à faire front quotidiennement. Beaucoup témoignent du double effort qu’elles doivent fournir afin d’entrer dans le discours des bailleurs de fonds afin de les satisfaire tout en menant des actions au quotidien qui ont des impacts sur la politique de la ville, les politiques de santé, d’éducation… Ce double effort affaiblit leurs ressources et les éloignent le plus souvent des mécanismes accélérés à l’origine de ce double défi. Il fait partie intégrante de la domination colonialitaire en cours.

Par ailleurs, cette course à la surenchère, à l’abondance entretient un *mythe du rattrapage* imposé par l’Occident aux États dits du Sud par TIC interposées. Ce mythe a pour vocation de placer les États et les populations dites du Sud en position de subordination, d’infériorité, de retard, par rapport à une norme, celle d’être *connecté* et bien connecté, selon des critères scientifiques et informationnels et des normes techniques et économiques occidentaux.

À ce titre, les relations sociales régies par la société numérique colonialitaire répondent aux caractéristiques d’une nouvelle colonialité du pouvoir en contexte de mondialisation, que je qualifierais de *colonialité numérique*. Cette forme contemporaine de colonialité du pouvoir a pour caractéristique principale l’accélération, l’excès, la surabondance, la recherche permanente de l’immédiateté, à l’image des TIC qui servent à accélérer les transactions, les échanges… Elle s’articule dans le secteur de la communication selon plusieurs axes : la sous-représentation des femmes dans ce secteur, l’inégalité d'accès aux TIC entre les hommes et les femmes et les impacts différenciés des politiques mises en œuvre en termes de genre. Dans la vie quotidienne, elle a des impacts caractérisés par l’aggravation de tous les sujets graves : pauvreté, violences, chômage…

Des chocs politiques convergents

En tant que système plus large de renforcement, de reproduction et de production de rapports de domination de classe, de « race » et de genre, la colonialité numérique modifie la perception du quotidien réel à tous les niveaux de l’échelle sociale et politique et par voie de conséquence, transforme le rapport au politique, à l'action politique, au discours politique, en réclamant davantage de *performance*, dans la surenchère. Sur le terrain du pouvoir, on assiste à la surabondance des rhétoriques populistes, masculinistes, traditionalistes, reflets d’un *désarroi* politique à l’échelle internationale, désarroi lié au sentiment de perte de légitimité institutionnelle **tant locale qu'internationale**. La quête de légitimité, le rattrapage, s’opèrent alors sur le terrain de l'affirmation d'une forte identité sexuelle masculine (y compris chez les femmes en position de pouvoir), en tant que seule *force* possible, seule expression de puissance possible. Les TIC, notamment les réseaux sociaux numériques, s'avèrent alors autant des instruments de pression politique entre dominants que de propagande des dominés au sein des dominants.

Cette mutation majeure des relations sociales par TIC interposées coïncide par ailleurs avec la signature de la Plateforme de Pékin. Si bien qu'on assiste à une succession de *chocs politiques*, liés à la chronologie des faits, plus ou moins distendue selon les pays, notamment en Afrique, faits marqués par le cumul d'événements nationaux ou internationaux tels que l'accession à la démocratie, l'adoption de la Plateforme de Pékin, l'avènement de la « société de l'information ».

En Afrique du Sud par exemple, la Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995 a provoqué une institutionnalisation du genre. Celle-ci est confirmée par les mécanismes et déclarations de politiques générales sur le genre (Bastian & Luckham 2003 ; Seidman 1999 : 287-307) et est héritée, comme naturellement de la lutte de libération nationale – pendant laquelle des militantes féministes ont œuvré pour inscrire l'égalité de genre et ses

mécanismes d'intégration à l'ordre du jour de la construction de la nouvelle démocratie en 1994. Depuis 1994, l'État sud-africain traite davantage les femmes comme destinataires d'une politique gouvernementale que comme actrices de la construction du nouvel État. Cette tendance est d'autant plus exacerbée que les dirigeants du pays privilégient les questions de classe et de « race » à celles de la division sexuelle (Adam & Moodley 1993 ; Adler & Webster 1995 : 75-106 ; Marx 1992 ; Van Zyl Slabbert 1992).

Au Sénégal également, l'intégration du genre dans les politiques publiques est largement due depuis l'indépendance aux revendications des organisations féminines ou féministes couplées aux effets de la Conférence mondiale des femmes de Pékin. Par exemple, si l'évolution il y a dans les chiffres de représentation des femmes en politique, elle est fortement liée à cette rencontre internationale pour laquelle le gouvernement avait officiellement produit un « Rapport national sur les femmes, lutte pour l'égalité, le développement et la paix », dans lequel il reconnaissait que « la représentation des femmes, à l'issue des élections de 1990, demeure tout à fait dérisoire : 7,92% de l'ensemble des élus locaux du Sénégal » et que « cette marginalisation des femmes, au sein des partis politiques, accrédite la thèse selon laquelle ces dernières sont utilisées, avant tout, comme masse de manœuvre électorale ».

Cette conjonction de dates et d'événements majeurs a provoqué un précipité global de bonnes intentions nationales en matière d'égalité hommes/femmes, appuyées tant par des organismes comme l'ONU que les institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international... Depuis ces conférences et les conventions qui en sont issues, les organisations internationales semblent sensibles aux alertes exprimées par les femmes et utilisent ces alertes pour mieux faire pression sur les pays endettés ou géostratégiques. Les organisations internationales demandent aux États qui ont ratifié des protocoles en faveur de l'égalité hommes/femmes des rapports réguliers sur l'avancée de sa mise en œuvre. Des évaluations sont produites et publiées, notamment par le Comité d'évaluation de la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (Cedef - CEDAW en anglais)⁴. De leur côté, les institutions financières internationales conditionnent leur aide financière à la prise en compte du genre dans les politiques publiques des différents pays⁵. D'un côté, les conditions de financements de ces institutions représentent une forme d'ingérence dans les politiques publiques des États et de l'autre côté, sans ces financements, les projets des organisations en faveur de l'intégration du genre ne pourraient voir le jour.

On assiste alors à un paradoxe. En même temps que l'ordre du jour des droits des femmes au niveau global avance, celui la violence épistémique de l'Occident sur les États des autres pays du monde s'élabore, se perfectionne, tout autant que de l'accélération des inégalités de genre dans la réalité. Comme par effet rebond. L'écart entre appareillage législatif et réalité quotidienne s'est en moins de vingt ans extrêmement durci. Cette conjonction des faits confirme mon hypothèse selon laquelle, en contexte de mondialisation, nous assistons à une compétition entre États, entre États et populations, certes économique – ce que d'aucun

⁴ ONU, *Division for the Advancement of Women*, <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/reports.htm>>, consulté le 9 avril 2010.

⁵ Du 29 novembre au 2 décembre 2008, se tenait à Doha au Qatar la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement. A mi-parcours de la réalisation des « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD), ce sommet avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre des engagements en six volets pris lors du « Consensus de Monterrey » en mars 2002. Dans le financement des OMD, est incluse l'intégration transversale de genre. Peu d'avancement a été constaté.

nommerait néolibérale – mais pas uniquement. Cette compétition est également épistémique. Elle est critique et connaît, en Afrique notamment, des impacts sociopolitiques.

En effet, certains repères philosophiques, culturels ou religieux tendent à devenir des repères politiques. Le retour aux traditions, et la revendication de valeurs misogynes, sexistes et antiféministes, représentent alors une position politique ayant vocation à se démarquer des idéologies occidentales, « émasculinantes ». Un des exemples le plus caractéristique se situe en Afrique du Sud où on assiste à la fois à une recrudescence des violences à l'égard des femmes (plus haut taux de viols au monde (Jewkes & alii 2009) cumulé au plus haut taux de féminicides intimes au monde (*ibid.*)) – alors que la Constitution est modèle en matière d'égalité hommes/femmes et d'intégration du genre – et à un tournant sexiste ostentatoire dans les discours au plus haut niveau de l'équipe dirigeante du pays. En effet, dans un contexte d'augmentation constante de la pauvreté, de crise politique et économique, une des cordes sensibles exploitées par le pouvoir sud-africain est le statut masculin des hommes, qui auraient « tout » perdu, y compris leur virilité et qui auraient « tout » à gagner à revenir et à réapprendre des valeurs africaines solides, sous-entendues non occidentales. Tous les moyens seraient bons, y compris les affirmations misogynes, les menaces sexistes ou l'affichage de la pratique de la polygamie, tolérée dans la loi coutumière et constitutionnellement illégale⁶, qui serait garante de la force sexuelle masculine.

En particulier, la rhétorique développée par le président Jacob Zuma se veut ouvertement sexiste, implicitement antiféministe, c'est-à-dire explicitement dirigée contre l'égalité hommes/femmes et les revendications féministes, et ouvertement « favorable à la femme ». Sa rhétorique populiste entend fédérer les « plus démunis », les « oubliés des politiques postapartheid », sous-entendus les hommes les plus pauvres et non les femmes, dans le but de renforcer un organe politique, l'ANC, en perte de légitimité.

Cette rhétorique s'inscrit volontairement dans une pensée masculiniste, c'est-à-dire qu'elle recouvre la dimension idéologique des masculinités et renvoie à l'hégémonie masculine du pouvoir (Duerst-Lahti & Mae Kelly 1996). Elle se veut également fortement traditionnaliste et revendique des conceptions très traditionnelles comme le test de virginité. Le recours au traditionalisme⁷ par le Président Zuma lui permet en fait de se maintenir au pouvoir car cette idéologie reconstruit en permanence une tradition mythique par définition sans idée de changement.

Aussi, un tel contraste entre l'état de droits et la réalité des droits dans ce pays, et une telle démesure des discours au plus haut niveau qui accompagnent cette situation, résonnent comme une réaction de *défense primaire* d'un État en recherche de légitimité au niveau mondial. Investi par les organisations internationales d'un rôle économique de grande ampleur, missionné comme modèle démocratique africain, engagé dans une position hégémonique continentale, cet État est assailli en permanence de sollicitations contradictoires dont ses dirigeants se défendent. La sexualisation des discours traduit alors l'expression d'une *impuissance*, le dernier rempart vers lequel le pouvoir est aculé. La violence n'est plus uniquement économique, elle est bien épistémique. Elle atteint tous les acteurs de la société et

⁶ « Afrique du Sud : Jacob Zuma sur les traces de Thabo Mbeki ? », *Afrik.com*, 19 décembre 2007, <<http://www.afrik.com/article13205.html>>, consulté le 13 janvier 2010.

⁷ Le traditionalisme décrit une idéologie conservatrice qui s'attache à transmettre les traditions, les croyances et les valeurs existantes de génération en génération, supposément parce qu'elles sont consacrées par le passé et donc « sûres ». Le traditionalisme bâtit lui-même les traditions comme figées – alors que les traditions peuvent évoluer – mais en interdit la transformation afin de soutenir l'argumentaire du pouvoir de ceux qui s'en servent.

en particulier les femmes, et plus précisément les jeunes femmes, et elle est renforcée par les rapports de colonialité numérique.

Des impacts sur les actions politiques des organisations de femmes

Le cas de l'Afrique du Sud est presque paroxystique mais n'est pas isolé. En Afrique, dans un contexte quotidien d'urgence où les femmes ont la charge sociale de gestion du foyer (éducation, nutrition, santé), où cette charge crée d'ores et déjà des violences multiples (dont la pauvreté, le VIH, les violences sexuelles...), la colonialité numérique les aggrave, les multiplie. Le temps, déjà manquant, est encore plus réduit, les espaces, toujours minces, sont encore plus fins. L'urgence est accélérée. L'immédiateté de la gestion de l'urgence est un défi quotidien.

Cette situation se répercute sur l'action politique des organisations de femmes ou féministes qui sont contraintes de prendre en compte ce défi en priorité et perdent alors en efficacité politique. La colonialité numérique vient renforcer le phénomène déjà observé d'*«ongéïsation»* des luttes de femmes (Jad 2004) et plus généralement du féminisme – le phénomène est généralisé à l'échelle de la planète et l'est plus particulièrement en Afrique subsaharienne (Onana 2006) –, qui soustrait les organisations de femmes de leurs objectifs initiaux. Elle les engage dans le respect des ordres du jour des bailleurs de fonds occidentaux. Ces derniers s'attachent à une exemplarité du développement porté par les femmes africaines en tant que victimes plutôt qu'actrices et ne remettent pas pour autant en cause le patriarcat, en tant que système de division sexuelle. Les aides passent par de grosses organisations de la société civile statutairement et historiquement reconnues par lesdits organismes, la plupart du temps des ONG, qui sont censées présenter et mettre en place des projets en partenariat avec des organisations locales et validés par les bailleurs.

Cette *«ongéïsation»* de l'aide constitue en elle-même un paradoxe et a des effets pervers. D'un côté, elle appuie la financiarisation – au sens où les ONG demandent des aides financières dans les domaines où elles pensent avoir plus de chance de les obtenir au détriment des domaines où l'urgence est criante – et l'institutionnalisation des objets des luttes des organisations de femmes ou féministes autant qu'elle constitue une forme d'ingérence des États occidentaux (là où se situent la majorité des bailleurs de fonds). Ces derniers rencontrent par ce biais et au-delà de la sphère économique une nouvelle opportunité de conduire leurs politiques de culture, à savoir induire par les financements que les bailleurs accordent, une vision du développement, de la citoyenneté, des modes d'expression, de l'autonomie... aussi bien que des méthodologies qui l'accompagnent. De l'autre côté, elle permet aux organisations et mouvements que ces bailleurs financent de mener à bien leurs actions, en subvertissant, consciemment ou pas, ce système.

Concrètement, les bailleurs de fonds soumettent leur aide financière à des conditions qui incluent notamment la recherche de partenaires étrangers, régionaux ou internationaux, selon des axes d'action définis par leurs soins. L'obtention des financements oblige l'organisation bénéficiaire à rédiger des rapports circonstanciés, autant sur les activités mises en œuvre que sur les dépenses affectées. Entre rapports d'activité ou de projet, rapports financiers et interventions sur le terrain, certaines organisations de femmes sont devenues dépendantes d'organisations de très grande ampleur, intermédiaires incontournables tant pour la récupération de subsides que pour la reconnaissance politique auprès de différents partenaires – bailleurs, État, ONG d'autres pays –, ou encore afin de gagner un passe-droit, une ouverture instituée et reconnue, auprès desdits partenaires.

Cette reconnaissance passe également par l'*obligation formelle* mais non budgétée d'avoir un site Web ce qui a pour effet immédiat que la communication des organisations est plus subie que pensée. Les usages des TIC sont en premier lieu vus comme une injonction des

bailleurs avant d'être envisagés comme une opportunité de visibilité ou de transmission des savoirs des bénéficiaires des actions des organisations. Ces usages sont plus techniques que politiques, plus fonctionnels qu'éditoriaux. Ils n'ont pas vocation à donner sens aux actions politiques, aux luttes quotidiennes. On peut alors parler de biais des usages de TIC et là encore ce biais n'est pas lié aux accès aux infrastructures comme il est commun de l'entendre ou aux capacités d'utiliser ces infrastructures (ordinateur, logiciels, mobiles – on y revient) mais au contrôle de ces infrastructures et aux contenus qui y sont diffusés par ces organisations et plus généralement par des femmes, notamment en Afrique. Il s'agit donc moins de questions économiques, sociales, éducatives que là encore de questions épistémiques.

Valoriser l'intime et les savoirs des femmes : le vrai défi

Alors comment rompre cette ligne de violence épistémique ? Comment y voir plus clair ? Comment renouveler ses façons d'agir dans un tel contexte ? Dans l'éditorial de l'édition 11 de la Revue *Feminist Africa*, titré *Researching for Life: Paradigms and Power*, Jane Bennett suggère de relever un défi, celui de se confronter à la vie quotidienne : « Aussi brutal que cela puisse paraître (et ouvert à controverses), les réalités du transport, les subtilités de la vie négociées au travers de la violence et de la pauvreté, la pénibilité du travail et les engagements familiaux, les frustrations liées à la lutte pour se frayer un chemin entre les attentes et les propres analyses d'un donneur (superviseur, bailleur, État), les frustrations en termes de ressources, le caractère implacable de la capacité de la vie à surprendre, à brouiller l'esprit, et à tout remuer, perturbent l'espoir de déplacements méthodologiques clairs » (Bennett 2008). La philosophe sud-africaine entend ainsi poser les bases d'un renouvellement de la recherche féministe sud-africaine, confrontée à la réalité de l'horreur quotidienne.

De son côté, Patricia McFadden insiste sur la nécessité de ne pas réduire le concept de genre à la nécessaire mais simple question de l'égalité des droits entre hommes et femmes, souvent brandie comme alibi intellectuel. La directrice du Centre d'études féministes à Harare au Zimbabwe affirme que « l'analyse féministe radicale [...] suppose une capacité critique et profondément transformatrice à révéler de nouveaux sens et signification de l'identité en termes de féminité et masculinité, jeunesse et aînesse, citoyenneté et identité/orientation sexuelle, situation des zones urbaines et rurales et intersections avec les notions d'authenticité et de modernité, race et privilège, contestation dans l'espace et nationalité, et même définition du présent et du futur » (McFadden 2000). La féministe zimbabwéenne considère le genre comme un outil analytique critique afin de définir une citoyenneté féministe en lieu et place d'un paradigme qu'elle juge conservateur et dépolitisant, celui de genre et développement. Par ailleurs, dans un contexte de mondialisation libérale, elle alerte les militantes pour les droits des femmes ou féministes sur les risques de se faire happen et donc à se mobiliser autour des discours « masculinisés » ou des débats sur les droits et devoirs, qu'elle considère comme définis par des hommes, noirs ou blancs. Elle appelle à une appropriation et à un contrôle de l'État, en tant qu'objet oppressif, afin d'identifier des « valeurs sociales inaliénables » (McFadden 2005: 5), considérées comme bien collectif. Elle insiste sur l'urgence d'intervenir contre « l'hégémonie raciale et de classe » (*ibid.*), qui oriente les ordres du jour féministes, en les restreignant à une portion réduite de la transformation sociale. Enfin, elle fait le parallèle avec les « questions de militarisation et d'utilisation par les classes dominantes noires de l'État néocolonial afin de faciliter l'accumulation capitaliste rampante et le pillage des ressources par la guerre, la terreur et la brutalisation de la majorité des femmes et des communautés pauvres à travers le continent » (*ibid.*).

Patricia McFadden m'offre ainsi l'opportunité de confronter le constat du *pillage* organisé désormais par la colonialité numérique avec le discours et les pratiques des organisations de

femmes et féministes africaines. Au Sénégal par exemple, selon beaucoup de personnes avec qui j'ai eu l'occasion de m'entretenir, les femmes, dans leur ensemble, « ne s'en sortent pas, subissent la pauvreté »... si bien que la *comptabilité générale* des Sénégalaises, en tant qu'individus, n'est jamais équilibrée, d'autant plus déficitaire que l'économie nationale est délétère. Pour autant, cette affirmation est accompagnée d'un discours optimiste. La qualification de la société sénégalaise par mes interlocuteurs, femmes et hommes, présente en effet quelques nuances. Cette société jugée par tou-te-s inégalitaire serait au choix en changement, normale, bénéfique aux femmes, qui savent tirer profit de cette situation duale. Ce paradoxe interroge les a priori d'une analyse simpliste d'un sexismme ordinaire uniforme de la société sénégalaise tout autant que les résultats d'une sociologie bourdieusienne, où les dominées sont les actrices, au même titre que les dominants, de leur domination. Il est peut-être à mettre au débit de l'observatrice, française – moi –, à qui les personnes qui sont interrogées ne souhaitent pas confirmer des stéréotypes qu'elles considèrent comme français, sous-entendu occidentaux, coloniaux, qu'elles connaissent et rejettent.

Cette attitude représente en soi de façon non frontale un moyen d'affirmer une forme d'autonomie. Ou encore mes interlocuteur-trices s'attachent à ignorer ou à détourner les différents systèmes oppressifs et de subordination dont il-elles vivent les effets. Il-elles entendent qualifier et valoriser un bénéfice secondaire, implicite, qui incarnerait le pouvoir. Cette qualification s'opère sur un autre terrain que la politique qu'il-elles assimilent à la politique politique. Cet autre terrain investirait davantage la sphère privée, l'intime, globalement invisibles, et les lois et codes qui les régissent.

Ces trois pistes de réflexion pour une autonomie des femmes africaines – 1°) repartir du vécu quotidien, 2°) requalifier le genre à sa juste valeur par l'analyse des inégalités liées aux multiples identités dans un contexte mondialisé qui renforce la hiérarchisation des pouvoirs, et 3°) fouiller des stratégies de contournement de l'expression publique de cette domination masculine via le privé, l'intime, l'invisibilité – permettent d'analyser selon une approche renouvelée les formes de colonialité numérique.

D'un côté, toutes les réflexions critiques relatives au patriarcat se reproduisent au sein de la société numérique colonialitaire. Inversement celle-ci s'en inspire. Le postulat est posé que les individus qui composent les sociétés peuvent tout autant et au même moment décider d'utiliser les TIC à des fins de transgression ou de soumission. Le cyberspace est un lieu de puissance/impuissance sociale.

L'investigation par la révélation publique de l'intime, de la vie quotidienne, en tant que stratégie politique et non en tant que stratégie d'évitement du pouvoir s'impose à mes yeux comme une piste sérieuse. D'autant que cette révélation peut amplement être facilitée par les outils de TIC au titre de canaux publics multimédia de diffusion faciles d'utilisation. Cette contre-perspective basée sur la mise en visibilité de l'intime façonne les piliers d'une nouvelle épistémologie féministe dans laquelle les TIC peuvent être utilisées tout autant comme outils au service des anciens et des nouveaux systèmes d'oppression que comme instruments du changement social, politique, économique et épistémique.

En tant que stratégie, elle vise à laisser la parole à ceux, en l'occurrence celles, jeunes femmes et moins jeunes, dont le rôle social tenterait à les soustraire de cette prise de parole. Stratégie qui a alors pour résultat direct d'inverser les relations de pouvoir mais aussi de faire émerger des épistémologies de la santé ou de la sécurité par exemple, débarrassées de leurs préjugés moraux traditionnels, mais aussi de classe, de « race », de sexe et générationnels. En

mettant celles qui prennent la parole⁸ – appelons-les les narratrices – au cœur du processus d’élaboration de pensée, les organisatrices des sessions de ces prises de parole placent les récits oraux au centre de la transformation des rapports entre dominés et dominants, objets et sujets. Elles estiment que ces récits peuvent désuniversaliser les concepts. Ces récits introduisent une nouvelle logique d’expertise, qui repose moins sur la connaissance académique ou institutionnelle, là où se sacrifie le savant, que sur le vécu de la vie quotidienne, ce qui est socialement et culturellement considéré non savant. Les femmes ciblées par ces sessions, confrontées mais surtout actrices de la survie quotidienne, deviennent alors de réelles expertes du développement, de la crise économique mondiale, de la paix sociale, du politique.

Par ailleurs, en ouvrant une brèche dans l’expression publique, ces narratrices interrogent l’exercice moderne du pouvoir qui se veut (abstraitemment) universaliste et (réellement) vertical. Elles mettent en péril le fief masculin assumé par les dirigeants au pouvoir. Elles créent un savoir non initié par le haut, en résistance à un pouvoir, issu d’un mouvement de libération, aujourd’hui dirigé par des élites noires (Waylen 2004 : 15), qui revendentiquent davantage un savoir de dominants (Stengers 2002), un savoir qui se veut reconnu et valorisé à l’échelle internationale. En cela, ces stratégies de libération de la parole des femmes s’apparentent davantage à une approche libertaire, non-propriétaire. Elles proposent l’exercice d’une démocratie qui valorise de fait la libre expression et l’égalité des expressions, comme deux composantes vertébrantes d’une société à créer. Une pratique que l’on pourrait qualifier de *morale de l’invisible* de la construction démocratique. En éliminant des angles morts, des zones d’ombre, cette démarche ouvre des espaces embués, crée le doute, à l’inverse d’une démarche dans un cadre établi. L’invisibilité dévolue aux auteures de ces récits peut alors faire voler en éclats les encadrements, les cloisons, parois et frontières, socialement construits. Elle peut expurger le contrôle (qui barricade, légifère), et donc le pouvoir (qui se sert du contrôle pour se maintenir).

L’exemple des récits de viols, la mise en scène des intimes, des interdits sociaux, des tabous, interroge la légitimité d’un masculinisme et d’une appropriation politique du corps des femmes revendiqués au plus haut niveau des échelles nationales. On peut alors parler d’*intime révélateur*. En effet, cet intime invente de nouveaux modes de communication qui définissent les bases d’un changement social, puisque mettant en œuvre des codes jusqu’alors inconnus socialement. Il déroge aux lois sociale et culturelle et transgresse la frontière implicite entre sphère privée et sphère publique. Ces stratégies s’opposent ainsi à l’institutionnalisation du genre. À ce titre, elles entraillent la mondialisation/concurrence encouragée par les rhétoriques politiciennes notamment par TIC interposées.

Plus généralement, le dispositif de recueil n’a pas vocation à porter assistance, à victimiser la personne qui parle ou écrit, ou à la renvoyer à sa seule introspection. Non seulement il favorise l’expression collective mais surtout il contribue à l’élaboration d’un possible futur commun. En soi, il esquisse des stratégies de démocratie directe, permettant au témoin d’exprimer un point de vue sur l’environnement dans lequel elle vit, voire de l’analyser.

De manière générale, l’histoire parlée/orale ou écrite d’une femme crée sa carte d’identité, qui permet de l’identifier, selon de multiples critères, générationnels, linguistiques, ethniques, culturels, parfois religieux, géographiques, mais aussi emblématiques, parmi son entourage. En Afrique du Sud en particulier, ce n’est pas tant l’appartenance de sexe qui fait identité, particularité ou communauté, mais la combinaison de cette appartenance sexuelle biologique

⁸ J’ai pu observer en Afrique de l’Ouest et du Sud des expériences de récits oraux libres, de tribunaux populaires, d’écriture et de mise en scène de sketches, etc., par des femmes, jeunes et moins jeunes, modérées par des « facilitatrices » membres d’organisations de femmes.

avec de nombreux facteurs comme l'appartenance de classe, de « race », de culture, d'ethnie, de genre, d'âge, d'identité sexuelle... Chaque identité qui se dit, va ainsi à l'inverse de toute démarche allant à la recherche d'un identitarisme, d'un particularisme, d'un traditionalisme, ce vers quoi tend Jacob Zuma. Aussi, cette identité particulière fabrique à elle-seule un savoir par son unicité, son acte de propriété (Nathan 1998/1999) – la femme qui se raconte a un savoir qui lui appartient – sa non-conformité intrinsèque, mais aussi par sa potentielle transmission et donc son pouvoir de donner à penser, de se croiser avec d'autres, semblables ou totalement différentes. À partir de cette identité, se développe une représentation du sujet, par lui-même ou par un autre, qui fait empreinte. Cette représentation, qui est fortement culturalisée ou subjectivée, à son tour crée un savoir, puisqu'elle peut alors s'exprimer, être retransmise et redonner à penser (Despret 1999 : 194). L'ensemble de ces représentations ainsi générées peut créer les bases d'une connaissance qui se partage, se discute, se multiplie, se nomadise, voyage (*ibid.*). Aussi la connaissance personnelle crée-t-elle un savoir collectif et non l'inverse. On peut alors parler d'*identité collective*.

À ce titre, cette démarche de prise de paroles de femmes, de mise en exergue de savoirs de femmes, s'oppose à la logique qui mobilise les sociologues de l'innovation par l'appropriation des usages des TIC qui ont tendance à stigmatiser en un lieu/moyen, les réseaux sociaux électroniques notamment, la puissance créative des individus. Par exemple, l'opportunité couramment associée à l'usage de *Facebook*, *LinkedIn*, *MySpace*... de partager des photos, souvenirs, idées, avec ce qu'il est convenu de nommer des « amis », se mesure dans le virtuel et le plus souvent à la quantité desdits amis. Elle peut créer dynamique, de réseau, parfois de contenus, mais c'est en respectant les codes qui régissent ces outils, à savoir l'immédiateté, la surenchère, l'excès, au détriment de la subjectivisation des auteurs. Cette démarche ne crée pas à proprement parler de la connaissance et tel n'est pas son objectif. D'ailleurs, les études sur ces usages en attestent : les profils sur les réseaux sociaux numériques ou les blogs révèlent des initiatives très individuelles, qui, mises côte à côte, peuvent éventuellement créer collectif. Il n'est pas vraiment possible d'attester d'un objectif de transfert de connaissances à échelle collective puisque le principe-même du profil, nécessaire pour s'identifier sur les réseaux sociaux, repose sur l'individualité. De plus, les contenus créés sur ces outils n'appartiennent pas à leurs auteurs mais *in fine* à des entreprises privées, pour leur très grande majorité, nord-américaines (*Facebook*, *LinkedIn*, *MySpace*...).

Dans ce souci d'alimenter une identité collective et loin de vouloir compléter les pièces d'un puzzle d'une mémoire nationale, comme celle de la Shoah ou des rescapés du génocide du Rwanda, ces stratégies de prise de parole de femmes (jeunes et moins jeunes) ont vocation à construire une *économie de la transmission*⁹. Elles créent leurs monnaies d'échange spécifiques – une langue, les histoires elles-mêmes – et leurs capitaux propres – ces savoirs – et donc leurs propres modes de répartition des richesses. Elles mettent en commun une mémoire collective féminine, qui plus est noire africaine, en opposition à la « blanche mâle occidentale », esquissée par Gilles Deleuze (Deleuze & Guattari 1972 : 133) et plus récemment renforcée par la société numérique colonialitaire.

Cette innovation se révèle d'autant plus forte en Afrique où les femmes gèrent au quotidien et dans l'immédiateté un socle de survie qui soutient fortement le fonctionnement de l'État. Aussi en se racontant, en prenant la parole, des femmes dérogent à des lois qui leur ont été ou leur sont socialement imposées et investissent une démarche spécifique de transmission de mémoire. Celle-ci s'apparente davantage à une attitude d'appropriation/capitalisation d'une réalité, d'une situation prise sur le vif, de la vie réelle, en opposition à la vie institutionnelle, rationnelle, dispensée par la rhétorique étatique. Cette appropriation du *réel* passe ainsi par

⁹ ... à opposer aux théories de l'« économie du savoir », d'orientation néolibérale.

des modes, non théorisés qui forment eux aussi un savoir. Issue de la gestion quotidienne de surcroit dans un contexte d'urgence, elle fait expertise et ouvre un champ de connaissance. Faire connaître ce champ de connaissance, c'est rompre avec les évidences d'une connaissance *par le haut*. En outre, les savoirs créés par cette appropriation sortent d'une typologie classique qui consiste à faire des observations et représentations puis des analyses des comportements et environnements sociaux, des données scientifiques, valant savoir. Aussi l'appropriation du *réel* demande à être confrontée à la théorisation de l'appropriation du *virtuel*, comme nouvelle et désormais incontournable source de connaissance, telle que les organisations en charge des politiques de TIC le soutiennent.

Ensuite, la diffusion de ces savoirs par les TIC ne correspond pas simplement à une entreprise de reconnaissance en tant que savoir « local » ou « autochtone », comme il est parfois nommé, notamment par quelques institutions internationales¹⁰ ou chercheurs (Brunois 2005). Ce savoir n'a pas uniquement une utilité périphérique à un moment donné selon une situation donnée, ce qui en soit est déjà fondamental. Ce qui importe dans sa diffusion est de considérer que c'est justement le caractère périphérique, subalterne et non savant de ce savoir qui en fait sa valeur, qui met son auteur en situation d'acteur et non de victime à qui *on* donne la parole. Ce positionnement renverse la place des auteurs comme des sujets de ces savoirs. Il inverse le sens de là où le savoir devient visible. Il s'agit moins d'envisager de donner la parole à ceux qui sont sans voix que de laisser les sans voix la prendre, là où ils entendent le faire. Ce renversement à lui seul remet en cause l'ensemble des systèmes de division, de classe, de « race », de genre, de génération, puisqu'il met la supposée victime en position d'émetteur d'informations ce qui rompt avec l'évidence qu'elle accepte définitivement sa position de victime de division de classe, « race », genre, de génération.

En particulier pour ce qui concerne les femmes et comme l'argumente l'historienne Michelle Perrot, par l'oralité et la création de leur *Histoire*, les femmes et parmi elles les jeunes femmes qui racontent leur vie en public, en négligeant l'invisibilité qui leur est socialement et historiquement assignée transforment leur statut d'objet en celui de sujet, et se positionnent alors, consciemment ou non, en résistance (Duby & Perrot 1990-1991). Car ce n'est pas tant le contenu de leur message qui importe, mais la dynamique que le récit et sa diffusion créent. Il est alors facile de comprendre que ce n'est pas le processus méthodologique (de recueil ou de narration) qui fait le savoir mais plutôt son non-cadrage académique.

Cette approche va également à contresens d'un savoir mondialisé, qui a tendance à vouloir uniformiser la pensée. Elle s'accroche à chacune des identités personnelles, fortement empreintes de culture et de socialisation locale (langue, urbain/rural, riche/pauvre...). Tobie Nathan écrit : « [...] ces savoirs sans représentants savants, sans congrès, sans revues internationales, sans académies ni institutions [...] viennent questionner une certaine pensée occidentale à visée universalisante, en ouvrant une brèche dans une unité trompeuse et en offrant d'autres visions du monde » (Nathan 2005 : 9). En se calquant implicitement sur les fondements des ethnosciences, la démarche de recueil de récits de ces femmes va plus loin en distordant une unité superficielle, créée par la période postcoloniale et les luttes qui l'ont précédée, puis surtout la période contemporaine très emprunte d'hypermodernité. Elle met en effet davantage l'accent sur les singularités, et en particulier les singularités de genre ou générationsnelles, plutôt que sur les ressemblances, entendues comme nécessaires à la fabrication et à la pérennité (y compris économique) de l'unité nationale. Elle ne cherche pas

¹⁰ Voir notamment le programme *Links* de l'Unesco, <http://portal.unesco.org/science/fr/ev.php?URL_ID=2031&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html>, consulté le 15 novembre 2010.

à adapter le savoir dominant à ses modes d'expression, mais travaille plutôt à créer ses propres valeurs.

Comme Jean-François Bayart qui invite à « penser notre temps dans son incomplétude et dans sa fragilité » (Bayart 2004 : 228), elle propose une autre lecture de la mondialisation. Par exemple, il ne s'agit pas de réécrire la lutte contre l'apartheid au travers d'un regard de femmes, mais plutôt de créer un regard de femmes ayant vécu l'apartheid, et ayant donc accumulé un savoir spécifique sur une société en transition. De la même manière, il n'est pas question de relever les témoignages passifs des principales victimes de la crise économique mondiale, mais bien d'interroger celles qui sont les principales actrices de son dépassement, mettant chaque jour en œuvre des solutions économiques, au sens étymologique de *oikos nomos*, « administration d'un foyer », aux situations de pénurie sanitaire et alimentaire, de catastrophe, de conflits, de dégradations écologique, financière...

Au titre de cette incomplétude volontaire et incontournable, cette démarche de collecte de récits oraux de femmes s'oppose à cette forme de monolithisme globalement toléré d'une épistémologie hier importée d'Occident et aujourd'hui couplée à grande vitesse avec des influences idéologiques de l'Extrême et du Moyen-Orient, notamment à travers les TIC. En misant sur la diversité et la multiplicité, en démystifiant les notions d'union, de cohésion, voire de solidarité, ou encore de consultation démocratique et de participation politique, elle oppose un front implicite à la violence épistémique véhiculée par la société numérique colonialitaire.

Même si ces expériences de récits de femmes restent minoritaires, elles préfigurent une démarche innovante et alternative au sein d'un féminisme africain en transition. De plus en plus d'organisations de femmes y recourent afin de refléter leur parti pris de remettre le réel et le quotidien à l'avant-scène des mouvements et des débats qui les traversent dans la perspective de dépasser l'institutionnalisation du genre dont les effets sur leurs actions politiques est chaque jour plus cruelle. Quand ces récits sont diffusés par les TIC, le coup est double puisqu'il rompt avec la subalternité allouée aux Africaines au niveau global. Même si l'impuissance demeure au niveau local elle peut se révéler puissance au niveau global. C'est l'un des principaux défis qui se pose aux Africaines aujourd'hui : utiliser les TIC pour le genre, et pas uniquement s'intéresser au genre dans les TIC, et plus globalement utiliser les TIC pour déconstruire les rapports de domination de genre, de classe, de « race » et générationnels.

Joelle Palmieri
Les Afriques dans le monde, UMR 5115, F-33600 Pessac
18 février 2013

Eléments bibliographiques

- Adam, Heribert & Moodley, Kogila 1993, *The negotiated revolution: Society and politics in post-apartheid South Africa*, Johannesburg : Jonathan Ball Publishers/University of California Press, 277 p.
- Adler, Glenn, Webster, Eddie 1995, « Challenging transition theory: The labor movement, radical reform and transition to democracy », *South Africa, Politics and Society*, XXIII (1), p. 75-106
- Ascher, François 2004, *La Société hypermoderne. Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues : L'Aube, 300 p.
- Aubert, Nicole 2004, « Que sommes nous devenus ? », *Sciences Humaines*, n° 154, *L'individu hypermoderne : vers une mutation anthropologique ?*, p. 36-41.
- Bastian, Sunil & Luckham, Robin 2003, *Can democracy be designed?: the politics of institutional choice in conflict-torn societies*, Londres : Zed Books, 336 p.
- Bayart, Jean-François 2004, *Le Gouvernement du monde, une critique politique de la globalisation*, Paris : Fayard, 450 p., p. 228.
- Bennett Jane 2008, « Researching for Life: Paradigms and Power Editorial », *Feminist Africa* n° 11, <http://agi.ac.za/sites/ag.i.ac.za/files/fa_11_3_editorial.pdf>, consulté le 25 juillet 2012.
- Brunois, Florence 2005, « Pour une nouvelle approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie », *Journal de la Société des Océanistes*, CXX-CXXI, mis en ligne le 27 novembre 2008, <<http://jso.revues.org/pdf/335>>, consulté le 15 novembre 2010.
- Cahen, Michel 1994, *Ethnicité politique. Pour une lecture réaliste de l'identité*, Paris : L'Harmattan, 176 p.
- Chivallon, Christine 2007, « La quête pathétique des études postcoloniales », in Smouts, Marie-Claude (dir.), *La situation postcoloniale*, Paris : Presses de la Fondation de Sciences Politiques, 451 p., p. 387-402.
- Davis, Angela 1983, *Femmes Race et Classe*, Paris : Des Femmes, 342 p.
- Deleuze, Gilles & Guattari, Félix 1972, *Capitalisme et schizophrénie : l'anti-oedipe*, Paris : Minuit, 470 p., p. 133.
- Despret, Vinciane 1999, *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*, Paris : Institut Edition Synthelabo, collection Les Empêcheurs de penser en rond, 359 p., p. 194.
- Dorlin, Elsa (dir.), avec la collaboration d'Annie Bidet-Mordrel 2009, *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris : Puf, coll. Actuel Marx/Confrontations, 320 p.
- Duby, Georges & Perrot, Michelle (dir.) 1990-1991, *Histoire des femmes en Occident*, Paris : Plon, 5 volumes.
- Duerst-Lahti, Georgia & Mae Kelly, Rita 1996, *Gender Power, Leadership, and Governance*, University of Michigan Press, 352 p.
- Jad, Islah 2004, *The NGO-isation of Arab Women's Movements*, Women's Affairs Technical Commitee (WATC), <<http://76.163.8.31/english/doc/images/Islah%20Jad%20NGOization.pdf>>, consulté le 11 mai 2010.
- Jewkes, Rachel & alii 2009, *Understanding men's health and use of violence: interface of rape and HIV in South Africa*, Gender & Health Research Unit, Medical Research Council, <<http://gender.care2share.wikispaces.net/file/view/MRC+SA+men+and+rape+ex+summary+june2009.pdf>>, consulté le 27 mars 2008.

Kergoat, Danièle 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Hirata, Helena & alii (dir.) 2000, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : Puf, (2^e édition augmentée 2004), 315 p., p. 37.

Marx, Anthony 1992, *Lessons of struggle: South African internal opposition, 1960-1990*, New York : Oxford University Press, 384 p.

McFadden, Patricia 2000, *Issues of Gender and Development from an African Feminist Perspective*, contribution présentée en l'honneur de Dame Nita Barrow, au Centre des Etudes en Genre et développement, University of the West Indies, Bridgetown, Barbados, novembre 2000, <<http://www.escueladefeminismo.org/spip.php?article153>>, consulté le 30 mars 2010.

McFadden, Patricia 2005, *African Feminism at the intersection with Globalization: critiquing the past, crafting the future*, contribution donnée à l'Université d'Oslo en Norvège en juin 2005, p. 5.

McFadden, Patricia, 2010, « Challenging Empowerment », in *Gender and Empowerment, Development* Vol. 53-2, p. 161-164.

Nathan, Tobie 1998/1999, « Quelques principes d'ethnopsychiatrie », *Parcours* n° 19/20, <<http://www.recalcitrance.com/principes.htm>>, consulté le 24 décembre 2008.

Nathan, Tobie 2005, « L'ethnopsychiatrie, une morale de l'incertitude », *Revue des littératures du Sud*, n° 157, Littérature et développement (janvier - mars 2005), Notre Librairie, p. 9.

Onana, Janvier 2006, *ONGisation de l'action publique et redéfinition des figures de l'ordre politique en Afrique subsaharienne*, intervention lors du Séminaire du Réseau Acteurs émergents (RAE), MSH Paris, Groupe « Acteurs émergents. Vers une réinvention du politique ? », 15 mai 2006.

Palmieri, Joelle 2011, *Les TIC : terrain des rapports de domination de genre et de leur transgression*, <<http://joellepalmieri.wordpress.com/2012/12/26/les-tic-terrain-des-rapports-de-domination-de-genre-et-de-leur-transgression/>>, consulté le 18 février 2013.

Quijano, Anibal 1994, « Colonialité du pouvoir et démocratie en Amérique latine », *Multitudes* juin 1994 « Amérique latine démocratie et exclusion, Quelles transitions à la démocratie ? », <<http://multitudes.samizdat.net/Colonialite-du-pouvoir-et>>, consulté le 23 septembre 2008.

Saïd, Edward W. 1997, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris : Le Seuil (Parution originale 1980), 422 p., p. 210.

Seidman, Gay 1999, « Gendered Citizenship: South Africa's Democratic Transition and the Construction of a Gendered State », *Gender and Society*, XIII (3), juin 1999, p. 287-307.

Spivak, Gayatri Chakravorty 1988a, *Can the Subaltern Speak? (Les Subalternes peuvent-ils parler ?)*, traduction française de Jérôme Vidal, Paris : Amsterdam, 2006), in Nelson, Cary & Grossberg, Lawrence (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago : University of Illinois Press, 738 p., p. 271-313.

Spivak, Gayatri Chakravorty 1988b, *In Other Worlds: Essays in Cultural Politics*, New York : Routledge, 336 p., p. 204.

Spivak, Gayatri Chakravorty 2008, *D'autres pensées sur la traduction culturelle*, traduit par Pierre Rusch, Institut européen pour les politiques en devenir, <<http://eipcp.net/transversal/0608/spivak/fr>>, consulté le 2 mars 2010.

Stengers, Isabelle 2002, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, Paris : La Découverte, 120 p.

Van Zyl Slabbert, Frederick 1992, *The quest for democracy: South Africa in transition*, Londres : Penguin Books, 107 p.

Waylen, Georgina 2004, *What can the South African transition tell us about gender and democratization?*, Centre for Advancement of Women in Politics School of Politics, Belfast:

Queens University Belfast, 21 p., p. 15, <<http://www.qub.ac.uk/cawp/research/Waylen.pdf>>, consulté le 25 mars 2010.